



**Commission géographique
Saône-Doubs du Comité de
bassin Rhône-Méditerranée**

Syndicat mixte Doubs Dessoubre

08 avril 2021

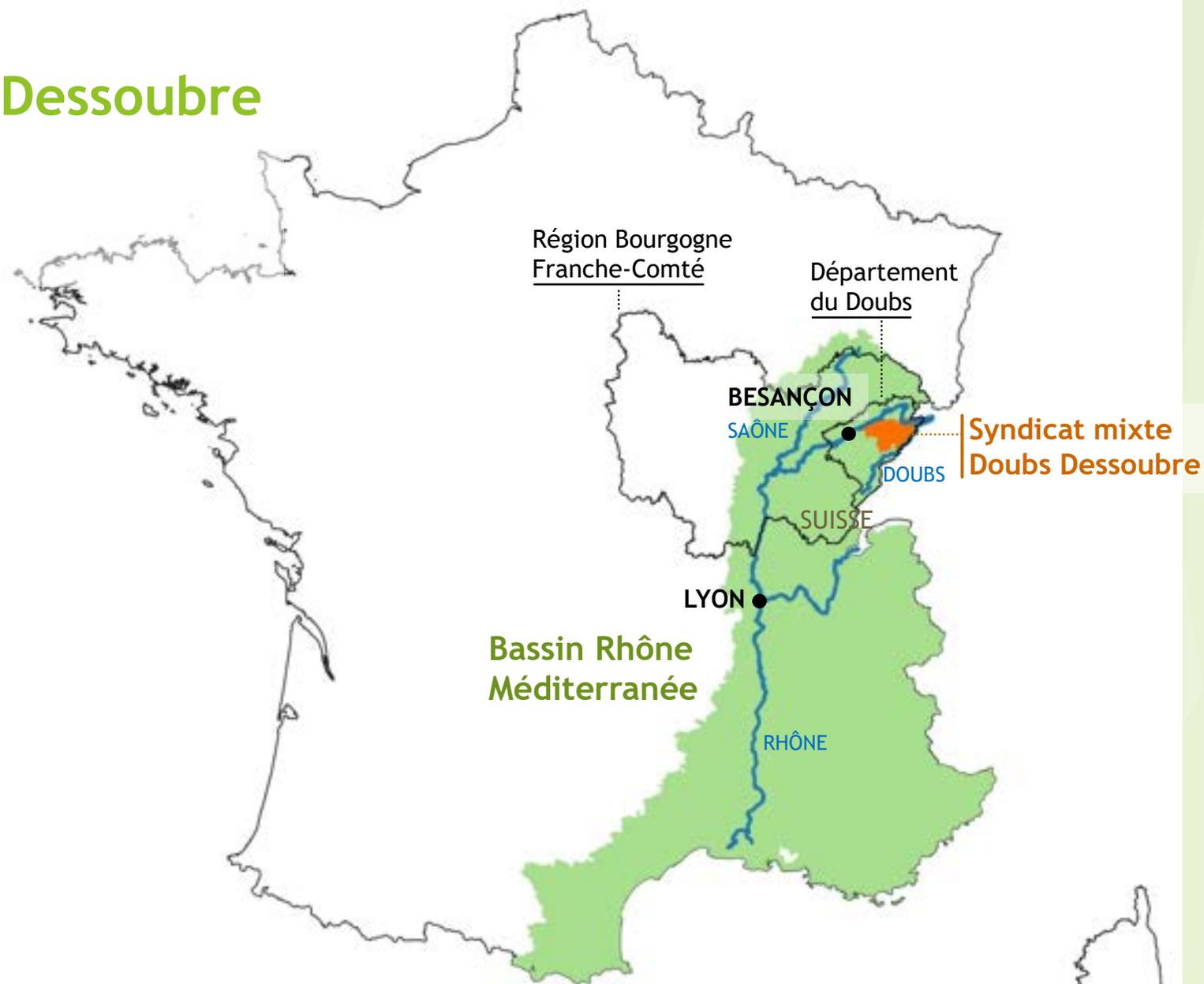
1 TERRITOIRE

2 EVOLUTION DU SYNDICAT

**3 GOUVERNANCE ET ESPACES
DE COOPERATION**

1 TERRITOIRE

Carte de situation
Syndicat mixte Doubs Dessoubre
Bassin versant
Rhône Méditerranée



Carte de situation Syndicat mixte Doubs Dessoubre

Région et Département



Carte de situation
Syndicat mixte
Doubs Dessoubre

Bassin
versant du
Doubs



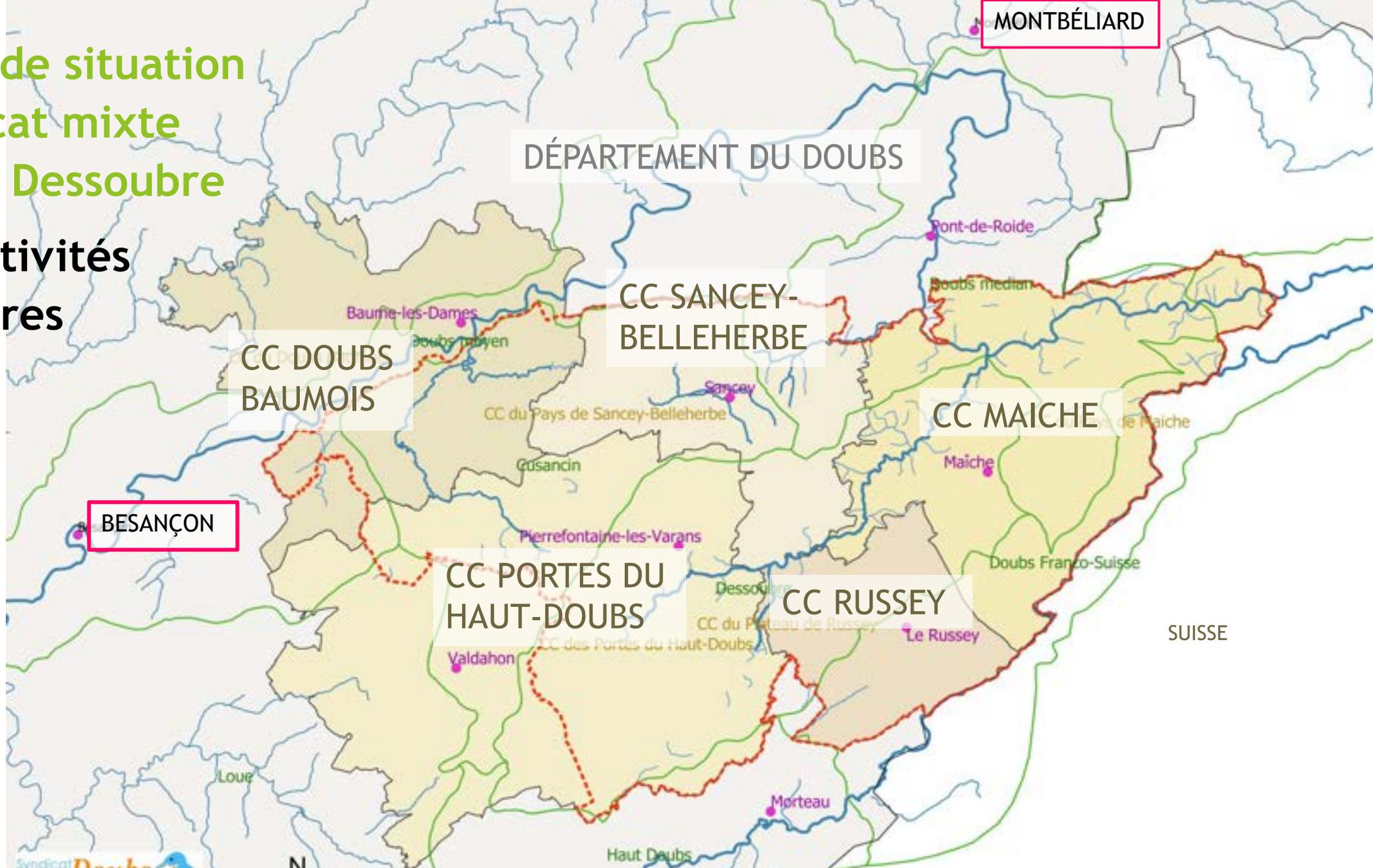
Carte de situation
Syndicat mixte
Doubs Dessoubre

Sous-bassins
versants

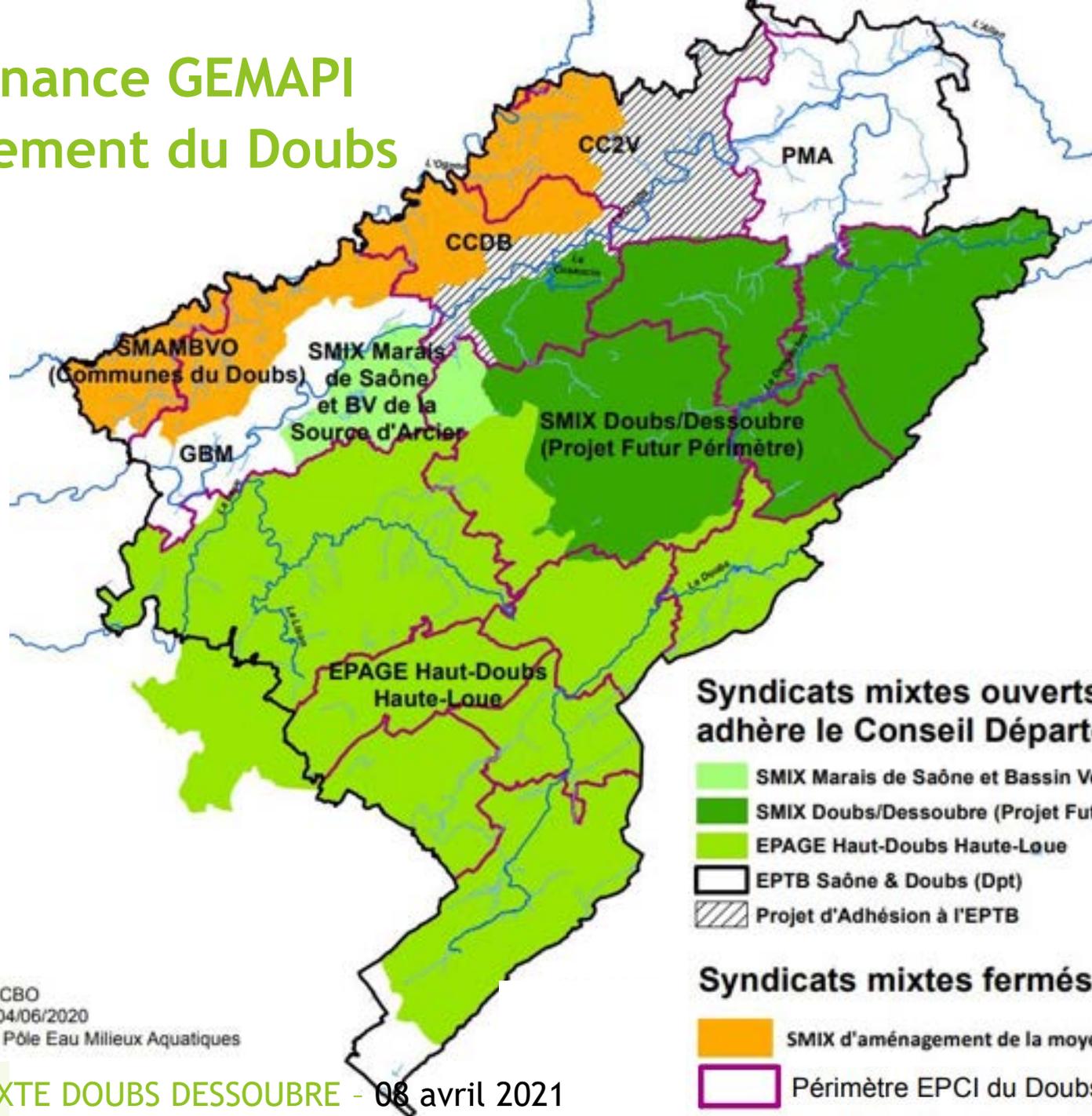


Carte de situation
Syndicat mixte
Doubs Dessoubre

Collectivités
membres



Gouvernance GEMAPI Département du Doubs



Syndicats mixtes ouverts auxquels adhère le Conseil Départemental du Doubs

- SMIX Marais de Saône et Bassin Versant de la source d'Arcier
- SMIX Doubs/Dessoubre (Projet Futur Périmètre)
- EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue
- EPTB Saône & Doubs (Dpt)
- Projet d'Adhésion à l'EPTB

Syndicats mixtes fermés

- SMIX d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon
- Périmètre EPCI du Doubs



Auteur : DDET / SEER / CBO
Date d'enregistrement : 04/06/2020
Source : DDET / SEER / Pôle Eau Milieux Aquatiques



2 EVOLUTION DU SYNDICAT

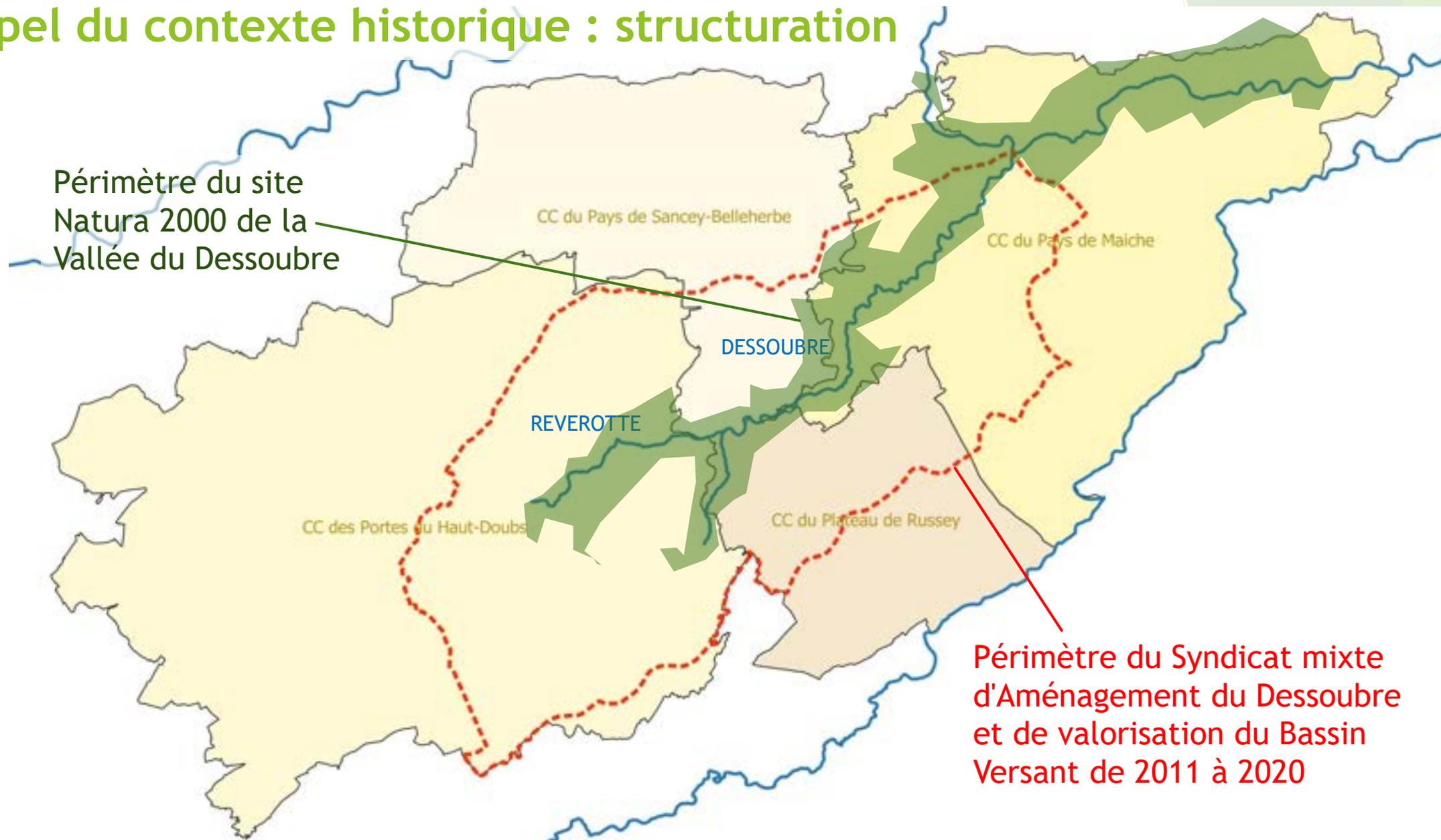
Rappel du contexte historique : structuration

2004 Sous l'impulsion de la DDT du Doubs et de l'Agence de l'eau RMC, une étude de définition d'un programme global d'actions à déployer en faveur des milieux aquatiques sur le bassin versant du Dessoubre est démarrée en 2004 puis rendue en 2009

2007 Le site Natura 2000 de la Vallée du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs est créé

2011 Création du Syndicat mixte (fermé) d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant par les Communautés de communes du bassin versant. A partir de ce moment, la structure est maître d'ouvrage des études et travaux du bassin versant du Dessoubre et animatrice du DOCOB du site Natura 2000 de la vallée du Dessoubre
A partir de la création du Syndicat, le Département du Doubs accompagne techniquement et financièrement la structure

Rappel du contexte historique : structuration



Périmètre du site
Natura 2000 de la
Vallée du Dessoubre

Périmètre du Syndicat mixte
d'Aménagement du Dessoubre
et de valorisation du Bassin
Versant de 2011 à 2020

Rappel du contexte historique : actions GEMAPI

Depuis 2011, de nombreuses opérations ont été réalisées en matière de restauration de la continuité écologique, protection et restauration morphologique des cours d'eau :

Suppression buses et construction pont



Reméandrement cours d'eau et lutte contre les inondations



Protection de berge et mis en défens de cours d'eau



Dérasement de seuils et morphologie cours d'eau



Rappel du contexte historique : actions Natura 2000

Prairies naturelles et milieux agricoles



- Animation des Mesures AgroEnvironnementales
- Organisation du concours « prairies fleuries »
- Préservation des haies et corridors écologiques



Réseau de cavités à Chiroptères



- Protection du Minoptère de Shreibers et de ses habitats
- Sensibilisation des usagers



Cours d'eau et milieux alluviaux



- Aménagement de dispositifs de franchissement
- Gestion des berges et ripisylves
- Lutte contre les espèces envahissantes



Milieux boisés



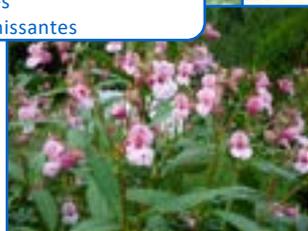
- Conversion de plantations résineuses
- Mise en place de zones de sénescence
- Conservation de milieux sensibles



Habitats et espèces remarquables



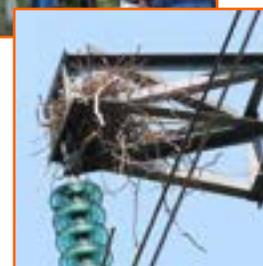
- Mise en défens de sources pétrifiantes (tufières)
- Entretien et gestion des milieux ouverts (pelouses)
- Actions au profit d'espèces sensibles (...)



Missions d'animation



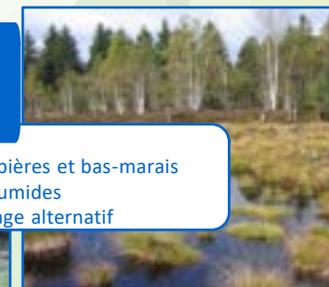
- Acquisition et diffusion de la connaissance
- Sensibilisation, promotion des bonnes pratiques
- Accompagnement des porteurs de projets et usagers



Tourbières et milieux humides



- Restauration des tourbières et bas-marais
- Gestion des prairies humides
- Promotion de débardage alternatif



Rappel du contexte historique : actions Milieux naturels



Life tourbières du Jura



Contribution aux Plans d'Action



Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes



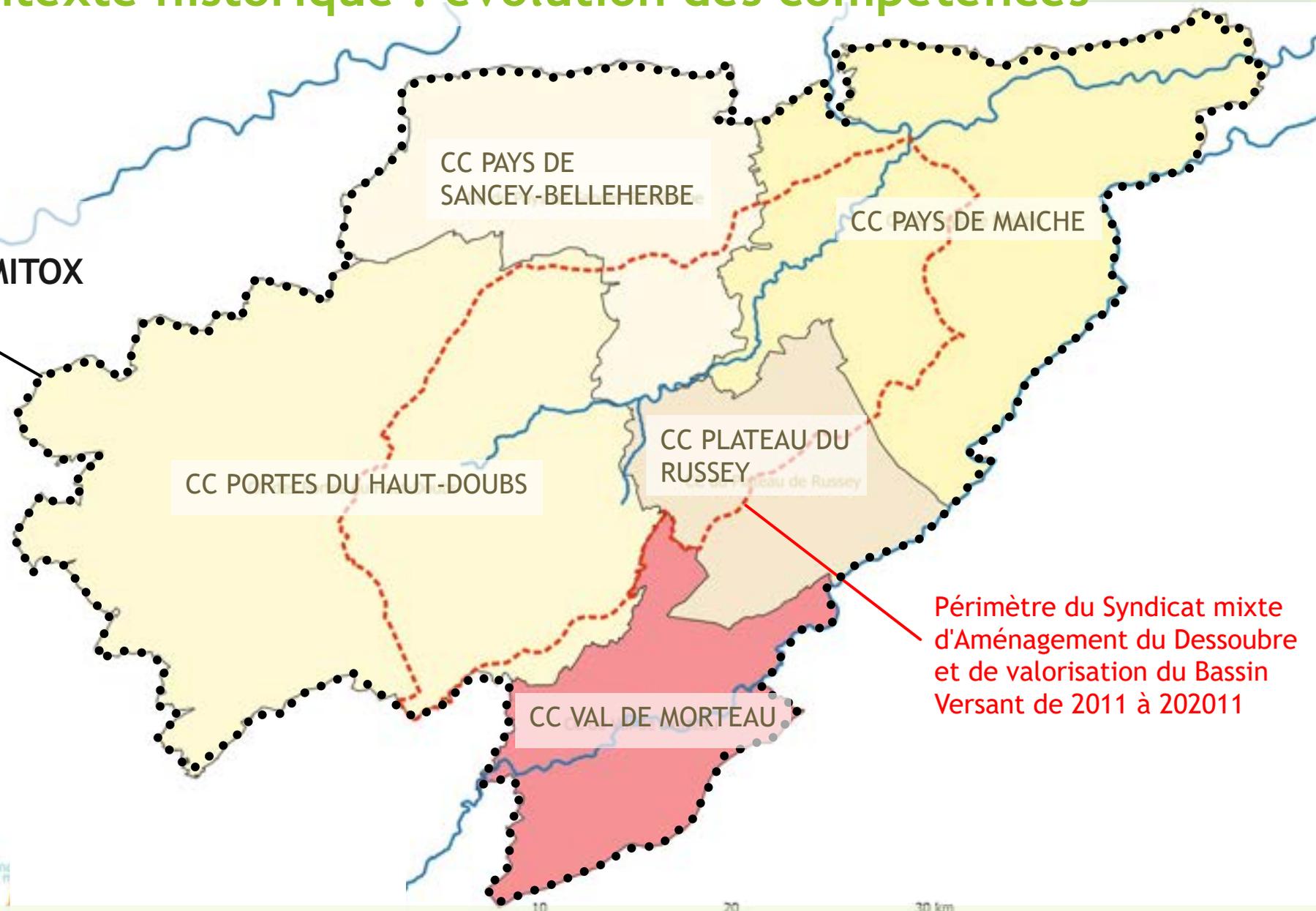
Rappel du contexte historique : évolution des compétences

2015 Une opération collective toxique est démarrée et portée par le Syndicat, en partenariat avec l'Agence de l'eau et la CCI du Doubs. L'opération est menée sur l'ensemble du périmètre des 4 communautés de communes membres du syndicat ainsi que la Communauté de commune de Morteau. Les objectifs de l'opération LIMITOX sont :

- La réduction des pollutions toxiques en identifiant les sites prioritaires et en proposant des actions de réduction à la source ;
- Connaître et suivre le flux de pollutions toxiques issues des effluents non domestiques ;
- Assister les entreprises et les collectivités pour une mise en conformité avec la réglementation administrative ;
- Mettre en œuvre des actions de communication auprès des entreprises, des collectivités, du grand public...

Rappel du contexte historique : évolution des compétences

PÉRIMÈTRE DE
L'OPÉRATION LIMITOX



Périmètre du Syndicat mixte
d'Aménagement du Dessoubre
et de valorisation du Bassin
Versant de 2011 à 202011

Rappel du contexte historique : bilan opération LIMITOX

L'opération collective LIMITOX s'est achevée fin 2020, en 4 ans ½ :

- 189 entreprises ont été contactées ;
- 116 ont été visitées ;
- 35 dossiers de demandes d'aides ont été déposés à l'Agence ;
- Pour un investissement total de 3M € dont 847 440 € de subventions.



Rappel du contexte historique : évolution de la structure

2016 Un travail de réflexion est entamé quant à l'évolution du Syndicat, par les Communautés de communes adhérentes et les partenaires (Conseil départemental du Doubs, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ...)

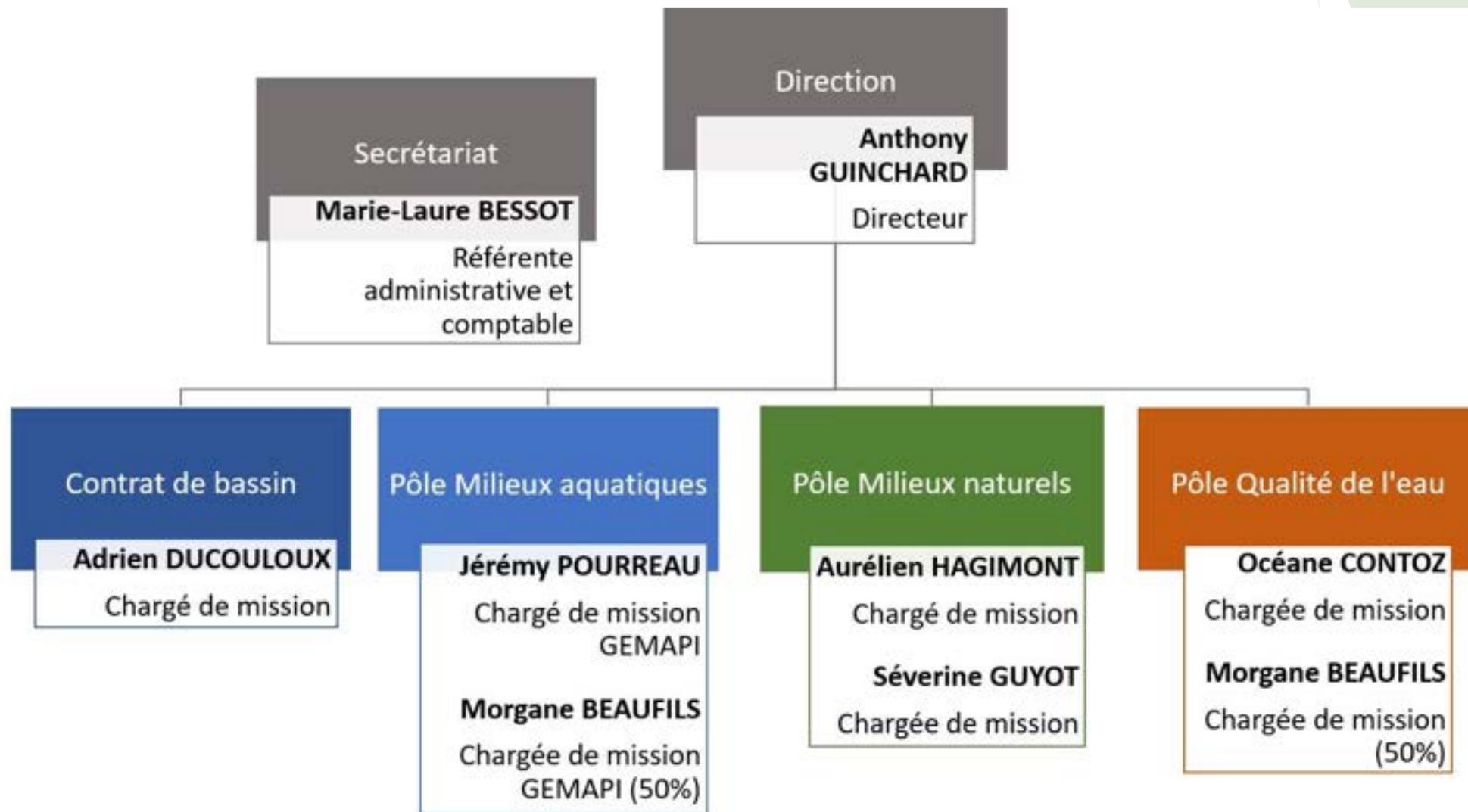
2018 La compétence GEMAPI devient une compétence obligatoire des EPCI-FP (compétence introduite par l'article 56 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 dite MAPTAM qui définit la compétence)

2019 L'étude pour la création d'un EPAGE sur le secteur Doubs Dessoubre est démarrée fin 2019. 2 COTECH et 3 COPILS sont organisés avec les futurs membres (élus et services techniques des collectivités) et les partenaires (AERMC, DDT25, etc)

2021 Le Syndicat mixte ouvert Doubs Dessoubre est créé au 1er janvier 2021

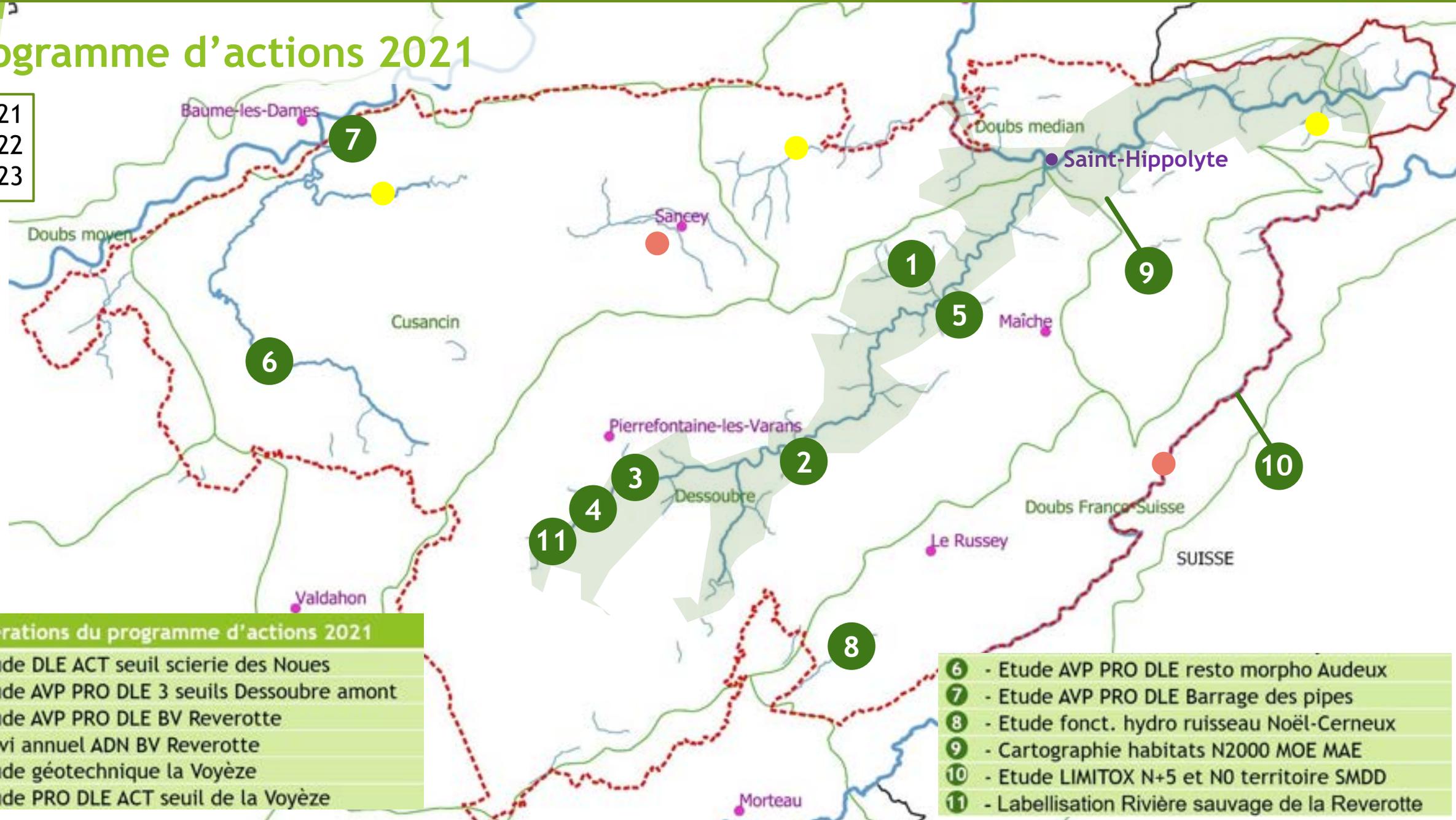
Rappel du contexte historique : évolution de la structure

8 agents au sein du syndicat au 1^{er} janvier 2021



Programme d'actions 2021

- 2021
- 2022
- 2023



Opérations du programme d'actions 2021

- 1 - Etude DLE ACT seuil scierie des Noues
- 2 - Etude AVP PRO DLE 3 seuils Dessoubre amont
- 3 - Etude AVP PRO DLE BV Reverotte
- 4 - Suivi annuel ADN BV Reverotte
- 5 - Etude géotechnique la Voyèze
- 5 - Etude PRO DLE ACT seuil de la Voyèze

- 6 - Etude AVP PRO DLE resto morpho Audeux
- 7 - Etude AVP PRO DLE Barrage des pipes
- 8 - Etude fonct. hydro ruisseau Noël-Cerneux
- 9 - Cartographie habitats N2000 MOE MAE
- 10 - Etude LIMITOX N+5 et N0 territoire SMDD
- 11 - Labellisation Rivière sauvage de la Reverotte

3 GOUVERNANCE & ESPACES DE COOPERATION

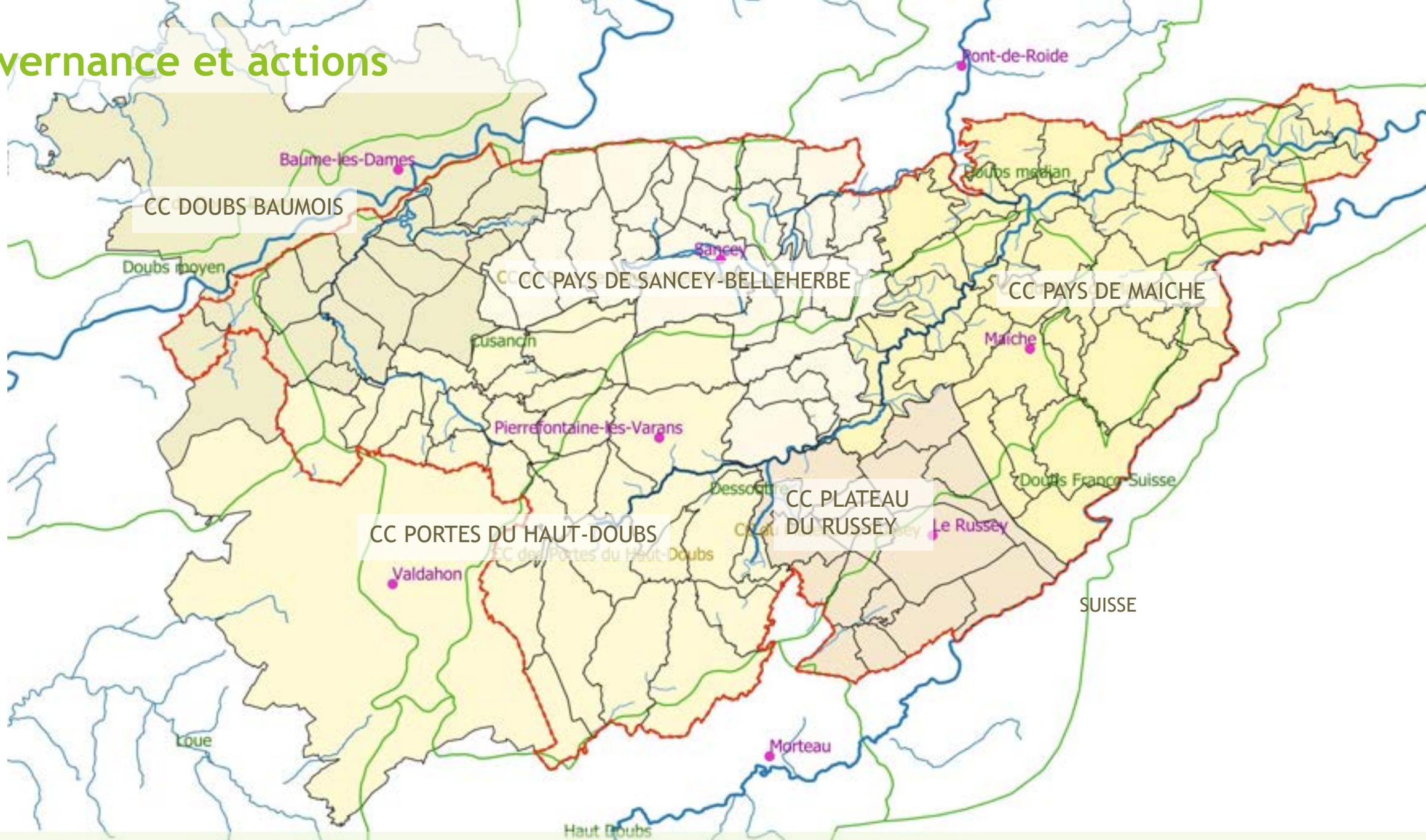
Gouvernance et actions

Le Syndicat mixte Doubs Dessoubre a été créé au 1er janvier 2021.
Il est composé de :

- **Membres historiques :**
 - Communauté de communes du Pays de Maîche ;
 - Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs ;
 - Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe ;
 - Communauté de communes du Plateau du Russey.
- **Nouveaux membres :**
 - Communauté de communes du Doubs Baumoïis ;
 - Département du Doubs.

137 communes sont incluses dans le nouveau périmètre.

Gouvernance et actions



Gouvernance et actions

Les réflexions qui ont été précédé la création du nouveau syndicat ont été menées dans le cadre de COTECH et COPIL qui ont permis de préparer et orienter les choix politiques du périmètre de la structure :

- **Périmètre géographique en cohérence avec les sous-bassins versants** en présence, et les structures gémapiennes existantes ;
- **Périmètre du champ des compétences** avec, outre les missions GEMAPI obligatoires, un **choix de missions en cohérence avec les enjeux des territoires** : animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau (RKM), mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance, reconquête de la qualité de l'eau et lutte contre les pollutions, actions en faveur de la biodiversité.

Ont participé les futurs membres, services de l'Etat et partenaires locaux.

Gouvernance et actions

Périmètre du syndicat basé sur des bassins versants cohérents, un découpage communal des CC membres et la préexistence d'entités géomapiennes :



Gouvernance et actions

Lors des réflexions pour la création de la nouvelle structure, une évaluation des enjeux inscrits au SDAGE RMC et au PDM, et un recensement des projets en cours ou émergents sur le futur territoire ont permis de préfigurer une programmation pluriannuelle d'actions pour les années 2021 à 2029.

Les futurs membres ont choisi de travailler à l'échelle de programmes de 3 années, évalués à échéance, sur la base desquels une nouvelle programmation pour 3 nouvelles années est démarrée.

Le programme pour les années 2021-2023 a ainsi été validé et annexé aux statuts du syndicat en même temps qu'a été délibérée par les membres à l'automne 2020 la création de la nouvelle structure.

Le PPI 2021-2023 a été évalué à environ 2 000 000 € TTC

Gouvernance et actions

Historiquement, les communautés de communes membres du syndicat ont intégré le fait de porter des politiques communes en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité. L'objet territorial qu'elles ont eu en partage (restauration des milieux aquatiques de la vallée du Dessoubre, animation document d'orientations du site Natura 2000, opération LIMITOX) ont ainsi précédé l'exercice de la compétence GEMAPI actuel par une gouvernance favorisant la collaboration et de la solidarité territoriale.

Des comités stratégiques sont mis en place par le syndicat depuis 2018, au sein desquels sont abordées les problématiques du territoire, y sont conviés :

- Associations de protection de l'environnement (SOS Loue rivières comtoises, Fédération de pêche du Doubs, ...) ;
- Collectivités locales ;
- Maîtres d'ouvrage assainissement ;
- Chambres consulaires (agriculture, commerce & industrie) ;
- ONF, ...

Gouvernance et actions

Par ailleurs, une coopération entre les structures gémapiennes existe en ce qui concerne les cours d'eau à cheval sur plusieurs entités.

Le syndicat réalisera en 2021 un diagnostic du Gour, cours d'eau en partage avec le Syndicat du Marais de Saône. De la même manière, le syndicat coopèrera avec Pays de Montbéliard Agglomération en ce qui concerne l'étude de restauration de la Barbèche à cheval entre les deux structures.

Enfin le syndicat participe et coopère au sein d'espaces de partage tels que le comité de rivière de la Vallée du Doubs porté par l'EPTB Saône & Doubs, pour les actions inscrites au contrat dont le syndicat est maître d'ouvrage, mais également en tant qu'animateur du secrétariat et du groupe technique du Doubs franco-suisse, au sein duquel il a récemment été proposé d'associer l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue pour ce qui concerne les échanges et la coopération avec les partenaires suisses en matière de restauration de la qualité de l'eau et de la fonctionnalité des milieux aquatiques.

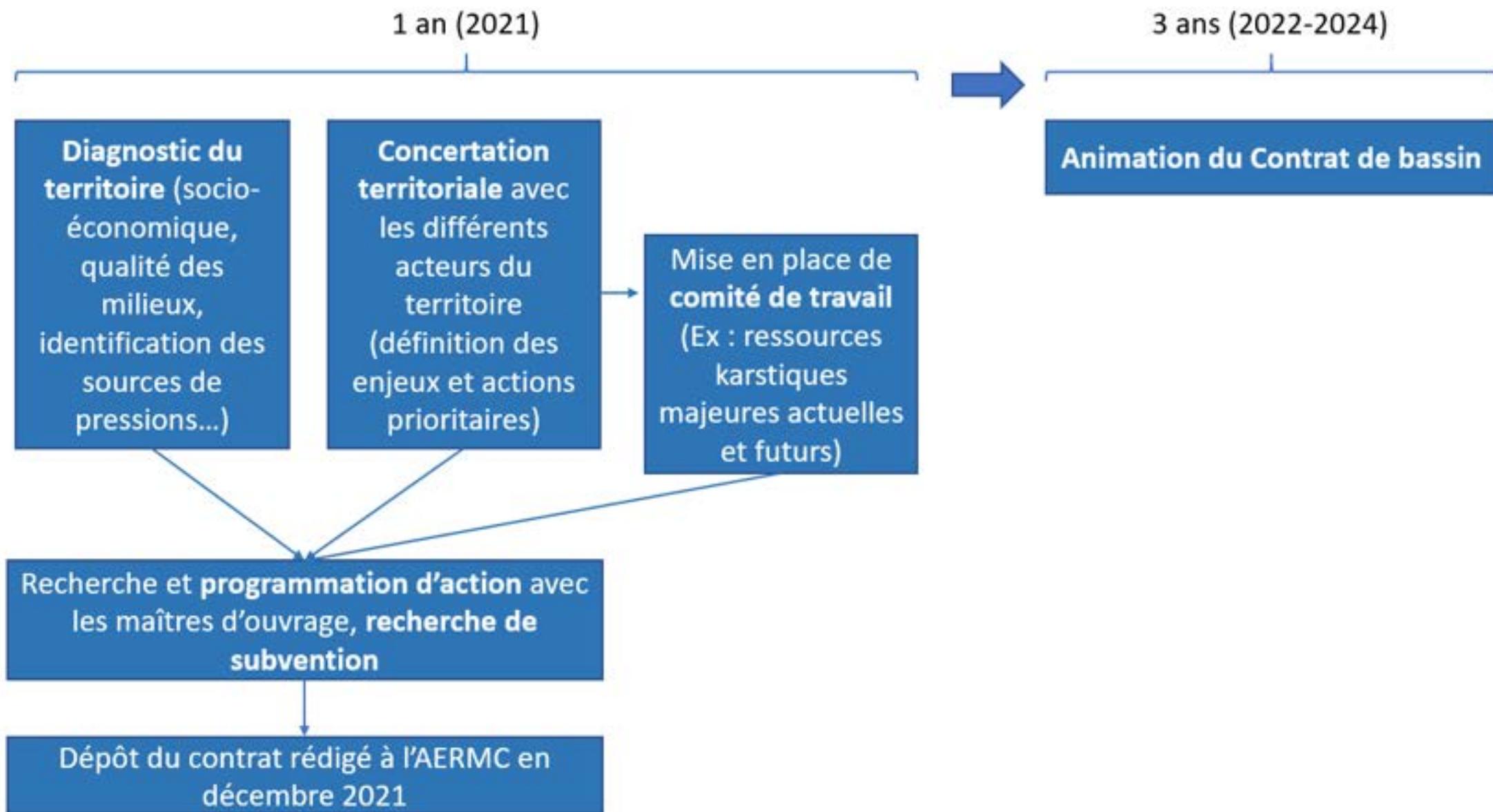
Gouvernance et actions

Un contrat de bassin est en cours d'élaboration par le SMIX Doubs Dessoubre, en partenariat avec l'Agence de l'eau, et en collaboration avec les acteurs du territoire.

Une approche collaborative et participative a été mise en place en début d'année au sein du Syndicat dans le cadre de l'élaboration du contrat. Cette démarche consiste dans un premier temps à proposer aux acteurs du territoire de partager leur perception des milieux aquatiques, les enjeux et les pressions qu'ils identifient. Dans un second temps, des espaces de partage de leurs réflexions et d'émergence de potentiels solutions leur seront proposés.

Il s'agit bien là de favoriser l'appropriation des problématiques et des solutions d'actions qui seront proposées dans le contrat de bassin par les différents acteurs du territoire. Pour que cette démarche soit un succès il sera bien entendu nécessaire d'engager des actions de communication fortes.

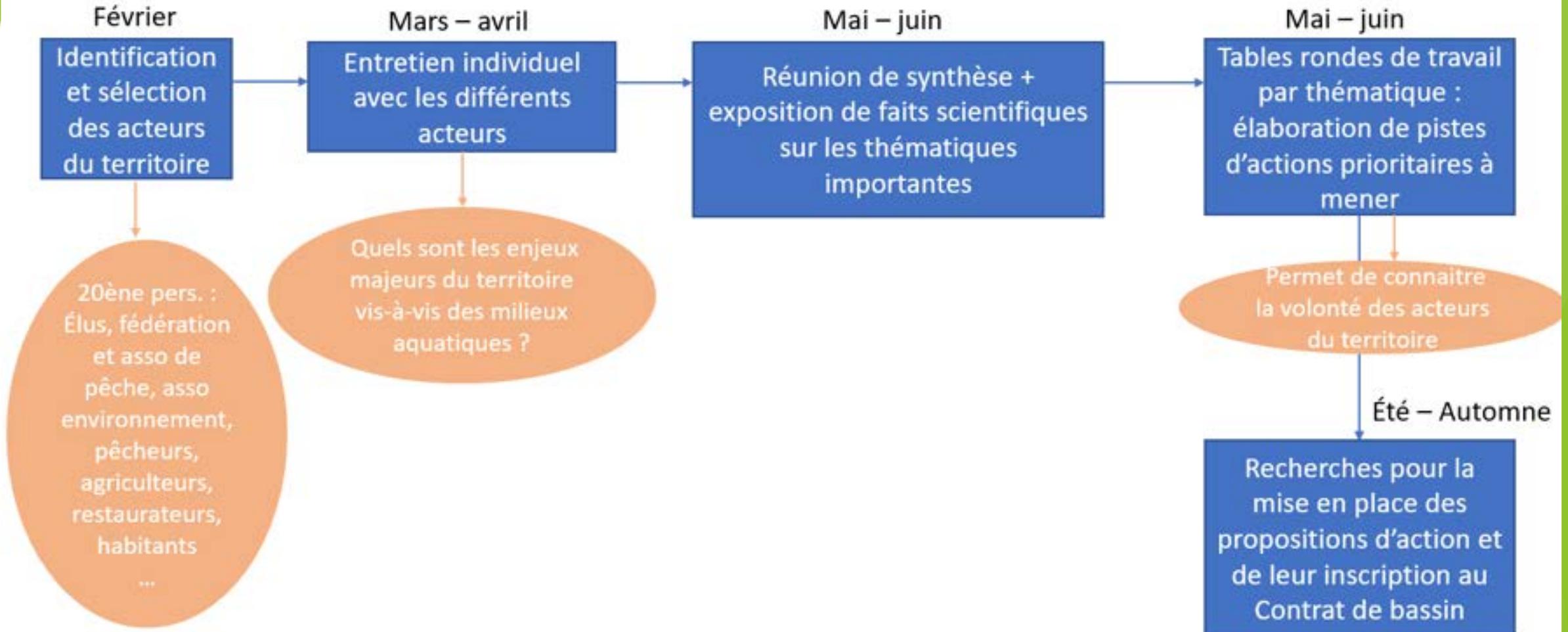
Gouvernance et actions



Gouvernance et actions

Année 2021

Concertation territoriale



Comité d'agrément de l'Agence de l'eau et Labellisation EPAGE

La stratégie du Syndicat et les futures actions inscrites au contrat de bassin Doubs Dessoubre seront présentées en Comité d'agrément de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée du 1^{er} octobre 2021, le dépôt du dossier interviendra au plus tard le 1^{er} juillet de cette année.

Par ailleurs, le Syndicat mixte Doubs Dessoubre souhaite s'engager dans le dépôt d'un dossier de demande de labellisation EPAGE en 2021.

Un projet sera proposé début juin pour une période d'échanges de 1 mois, avant un dépôt en DREAL de bassin au 1^{er} juillet, pour une présentation en comité en octobre 2021.